



HAL
open science

Dominique Le Page, De l'honneur et des épices. Les magistrats de la Chambre des comptes de Bretagne, XVIe-XVIIe siècles

Vincent Meyzie

► **To cite this version:**

Vincent Meyzie. Dominique Le Page, De l'honneur et des épices. Les magistrats de la Chambre des comptes de Bretagne, XVIe-XVIIe siècles. *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 2019, 618 p. halshs-04255106

HAL Id: halshs-04255106

<https://shs.hal.science/halshs-04255106>

Submitted on 23 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dominique Le Page, *De l'honneur et des épices. Les magistrats de la Chambre des comptes de Bretagne, XVI^e-XVII^e siècles*, Rennes, PUR, 2017, 618 p. ISBN 978-2-73535-5128-2

Cet ouvrage imposant présente l'aboutissement d'un travail d'ampleur sur les membres d'un type de cour souveraine provinciale méconnue. Issu d'un mémoire d'habilitation à diriger des recherches, le livre s'attache avant tout à « une étude sociale du personnel de la Chambre des comptes » (page 34) de Bretagne. Participant du renouvellement historiographique initiée par l'histoire sociale des institutions et par l'étude des pratiques professionnelles des administrateurs, il repose sur la saisie détaillée d'un corpus de presque cinq cent individus, grâce notamment à l'utilisation des archives de la juridiction et de nombreuses sources notariées nantaises. L'étude commence au milieu du XVI^e siècle, caractérisé par l'adoption, conflictuelle, du règlement Tambonneau en 1557 qui marque à la fois un alignement sur le modèle de la cour souveraine parisienne et la hiérarchisation durable de la compagnie, au profit des présidents et des maîtres et au détriment des auditeurs, définitivement privés des fonctions propres aux juges. Elle se termine en 1715, à la fin de l'expansion officière caractéristique du Grand Siècle, avec toutefois quelques prolongements ponctuels et bienvenus après cette date. Par ailleurs, deux amples et utiles chapitres sont disponibles en ligne sur le site de l'éditeur : le premier porte sur les compétences de la chambre en matière de contrôle de l'argent du roi et le second présente l'État d'offices en Bretagne aux XVI^e et XVII^e siècles. Les apports de ce travail sont particulièrement notables concernant trois thématiques : la vénalité et le marché des offices, l'approche prosopographique des membres d'une cour souveraine, les évolutions d'une composante de la noblesse de robe provinciale.

La vénalité des offices apparaît logiquement déterminante pour l'institution et ses membres. L'auteur s'appuie ici notamment sur la collecte de 187 prix d'offices mise en valeur par des graphiques en couleur, un corpus de 88 traités d'offices et des livres de comptes (en particulier de Salomon de la Tullaye). Il montre avec netteté que la Chambre des comptes connaît une conjoncture identique à celle des cours souveraines parisiennes et d'autres cours provinciales. La forte croissance du prix des charges de 1605 à 1665 correspond à des raisons générales, avec l'instauration de la Paulette, et locales, du fait de la baisse de l'offre disponible durant les décennies 1650 et 1660. Elle se module aussi selon la différenciation sociale structurante du corps car elle est plus importante pour les offices de maîtres, qui se vendent à l'apogée à plus de 90 000 livres, que pour ceux d'auditeurs. La fixation colbertienne engendre un renversement de tendance qui pénalise une partie des gens des comptes, notamment les acquéreurs les plus récents confrontés à des difficultés de paiement de leurs charges. Toutefois, elle traduit aussi une convergence d'intérêts entre le pouvoir royal et une autre partie des élites officières, soucieuse d'éviter le coût davantage pénalisant d'un effondrement brutal de la bulle spéculative. Les effets sociaux de la décision monarchique apparaissent ici non seulement socialement différenciés mais aussi - si l'on prolonge l'analyse intéressante de l'auteur - inégalement souhaités, montrant alors l'émergence d'un clivage patent et précoce parmi ces soutiens traditionnels de la monarchie louisquatorzienne. En regard d'autres compagnies, deux spécificités, provinciale et institutionnelle, préservent toutefois quelque peu la Chambre des comptes de Bretagne et son personnel de la politique vénale : le rôle protecteur des États provinciaux qui l'exempte d'augmentations de gages jusqu'en 1674-1675 ; sa compétence dans le circuit d'ordonnement des dépenses qui constitue un avantage notable pour défendre ses intérêts corporatifs, notamment en matière de paiement des gages. L'étude détaillée du financement de l'achat des offices, majoritairement à crédit ; des créanciers des officiers, au premier rang desquels la famille puis la *sanior pars* nantaise ; de la question, toujours délicate à évaluer, de la rentabilité des charges, livre aussi

quelques enseignements suggestifs et transposables : le prêt à leurs confrères par quelques financiers de la Chambre des comptes, aussi actifs sur le marché provincial des rentes constituées, comme facteur d'influence au sein de l'institution ; l'importance potentielle des revenus liés à la faveur ou à la volonté royale (pensions, commissions) pour une minorité d'officiers ; l'existence d'une « politique » (page 232) corporative de lutte contre l'absentéisme fondée sur la privation partielle ou totale des épices.

L'approche prosopographique permet d'établir le portrait de groupe du personnel de la cour souveraine. L'analyse, originale, d'un corpus de plus de cent dix informations de vie et de mœurs (dont plusieurs sont fournies dans les annexes) permet d'appréhender les attentes socio-culturelles de l'institution vis-à-vis de ses membres et l'image qu'elle souhaite donner d'elle-même : elle dessine ainsi le portrait du magistrat idéal qui possède à la fois la vertu du bon catholique, la capacité à l'entretien de liens sociaux et une solide réputation. À l'inverse, les cas d'officiers refusés dévoilent l'obstacle dirimant de la macule sociale (activité antérieure de financier) ou de choix politiques (passé ligueur). Par les mentions sur les témoins, l'analyse de ces enquêtes révèle aussi la formation antérieure d'une partie des gens des comptes, par l'acquisition d'un savoir pratique chez un procureur pour les auditeurs ou par des études universitaires et l'obtention du grade d'avocat pour les maîtres. Le profil sociographique de la cour livre quelques enseignements. En premier lieu, à l'aune des origines sociales de ses membres, elle demeure « une institution ouverte » (page 338), avec une part minoritaire de reproduction sociale et un important recrutement au sein du monde de l'office moyen de judicature des présidiaux et des sénéchaussées bretonnes. En revanche, la fraction des gens des comptes issue de la sphère marchande ou financière demeure limitée. En second lieu, du fait de l'obligation spécifique et ancienne de recruter la moitié des membres hors de Bretagne, le vivier s'élargit aux deux provinces voisines de l'Anjou et du Poitou (au XVIII^e siècle surtout pour la seconde). En troisième lieu, la présence longue dans l'institution (supérieur à vingt ans durant le règne de Louis XIV) en fait le lieu de carrière principale, voire unique, pour la grande majorité des officiers.

Les membres de la Chambre des comptes de Bretagne forment l'une des composantes de la noblesse de robe de la province. Celle-ci apparaît distincte du groupe constitué par les parlementaires à Rennes, avec un net renforcement de la séparation entre les deux institutions. L'étude fine de la question centrale de l'anoblissement graduel (hormis le bref laps de temps d'anoblissement au 1^{er} degré de 1659 à 1669) montre que celui-ci concerne une part minoritaire des maîtres (en majeure partie déjà nobles) et que la « machine à anoblir » fonctionne surtout à plein pour les auditeurs au XVIII^e siècle, permettant à des catégories moyennes d'accéder au second ordre. Elle révèle en creux les significations sociales différenciées de l'entrée dans l'institution et la pluralité des raisons qui y président : attrait du service du roi, investissement financier dans la marchandise d'État, renforcement de l'intégration à l'ordre nobiliaire. Les stratégies matrimoniales et patrimoniales des familles sont au service de ces objectifs : le rôle des femmes apparaît ainsi essentiel pour accéder à la compagnie, en particulier grâce aux mariages avec des officiers de sœurs qui ouvrent ainsi la voie pour leurs frères ; elles engendrent aussi sur la durée une relative fermeture de la cour grâce au contrôle exercé sur le marché imparfait des offices. Le nombre de résignations en hausse l'atteste comme la pratique précoce et notable de la location des charges, en comparaison de la situation parisienne comme l'indique Robert Descimon dans sa préface. Toutefois, la formation de dynasties demeure limitée à une petite minorité de familles, en particulier celles détentrices de fonctions importantes telles les de La Tullaye, de Cornulier ou les Becdelièvre.

Cette importante étude sur les officiers de la Chambre de comptes de Bretagne apporte des analyses solidement étayées par un travail empirique de fond sur la composition, les évolutions et les logiques fines de structuration sociale d'une compagnie souveraine

provinciale. Par la mobilisation des apports des travaux sur le monde de l'office et la noblesse de robe, il fournit aussi d'utiles pistes de travail pour des recherches sur d'autres sphères corporatives, officières ou nobiliaires de la France moderne.

Vincent MEYZIE
Université Paris Nanterre, CHISCO (EA 1587)